



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

CONSEIL SYNDICAL

REUNION DU 03 AVRIL 2017

Date de la convocation : 27 Mars 2017

L'An deux mille dix-sept et le trois du mois de décembre (03.04.2017) à 9 heures 30, le Comité syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 27 mars 2017, s'est assemblé en salle du Conseil, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS : 17

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président), M. MARTY Patrick (3^{ème} Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), Mme LE CORRE Christiane (Déléguée suppléante), M. GARRIGUES Francis (Délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), Mme LAMERA Emeline (Déléguée titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire), Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire), M. VERIL Claude (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

REPRESENTES : 1

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)

Mme Emeline LAMERA a été désignée en qualité de Secrétaire de séance.

DELIBERATION N°04/2017-16 CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE « COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCES » ET D'UNE NOUVELLE « COMMISSION TECHNIQUE »

DELIBERATION N°04/2017-16
**CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE « COMMISSION ADMINISTRATIVE
ET FINANCES » ET D'UNE NOUVELLE « COMMISSION TECHNIQUE »**

Vu les articles L2121-21, 2121-22, D1411-5 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°04/2016-02 du 8 avril 2016 du Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, relative à l'adoption du règlement intérieur,

Vu la délibération n°04/2016-04 du 14 avril 2016 du Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, relative à la constitution de la commission « Administrative et Finances » et d'une commission « Technique ».

Par délibération n°04/2016-04 du 14 avril 2016, le Comité syndical a procédé à l'élection des membres de la commission « Administrative et Finances » et à la commission « Technique ».

La composition de la commission « Administrative et Finances » était la suivante :

Membres titulaires :

1. M. CALAFAT Alexis
2. M. GARGUY Bernard
3. M. ESTANOVE Philippe
4. M. RAYNAL Jean-Claude
5. M. GARRIGUES Francis

La composition de la commission « Technique » était la suivante :

Membres titulaires :

1. M. TCHOCKE
2. M. JEAN JEAN Claude
3. M. QUATRE Christian
4. Mme FERRERO Monique
5. Mme BOURDONCLE Catherine

De part les fusions d'intercommunalité au 1^{er} janvier 2017, engendrées par la loi NOTRE, deux membres du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique élus en tant que titulaires de la commission « Administrative et Finances » et un membre élu en tant que titulaire de la commission « Technique » laissent des postes vacants au sein de ladite commission :

Commission « Administrative et Finances »

Jean Claude RAYNAL
Philippe ESTANOVE

Commission « Technique »

Christian TSCHOCKE

Après avoir rappelé les conditions de désignation de ses membres ainsi que leurs missions, Monsieur le Président précise que le règlement intérieur prévoit d'intégrer parmi les membres du Bureau syndical un Vice-président de la Commission Administrative et Finances et un Vice-président de la Commission Technique, soit le délégué élu en tête de la liste qui aura recueilli le plus de suffrage à chacun des deux scrutins.

DELIBERATION N°04/2017-16

CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE « COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCES » ET D'UNE NOUVELLE « COMMISSION TECHNIQUE »

Monsieur le Président fait ensuite appel à candidature pour la désignation des membres de la Commission Administrative et finances.

Une seule liste a été déposée, complète et comportant les noms suivants :

1. M. CALAFAT Alexis
2. M. GARGUY Bernard
3. M. GARRIGUES Francis
4. M. VIGOUROUX Claude
5. MME NEGRE Marie-Claude

Monsieur le Président fait ensuite appel à candidature pour la désignation des membres de la Commission Technique.

Une seule liste a été déposée, complète et comportant les noms suivants :

1. M. JEANJEAN Claude
2. M. QUATRE Christian
3. MME FERRERO Monique
4. MME BOURDONCLE Catherine
5. M. CALAFAT Alexis

Prenant acte de ce consensus, le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **PROCLAME** élus à la Commission Administrative et Finances, à l'unanimité, les délégués dans l'ordre de présentation de la liste et déclare la prise d'effet immédiate des nominations correspondantes ainsi qu'il suit :

Membres titulaires :

M. CALAFAT Alexis
M. GARGUY Bernard
M. GARRIGUES Francis
M. VIGOUROUX Claude
MME NEGRE Marie-Claude

- **DESIGNE** M. CALAFAT Alexis pour participer au Bureau syndical et y siéger au titre de la vice-présidence de la Commission Administrative et Finances, comme le prévoient les statuts du Syndicat mixte

DELIBERATION N°04/2017-16
**CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE « COMMISSION ADMINISTRATIVE
ET FINANCES » ET D'UNE NOUVELLE « COMMISSION TECHNIQUE »**

- **PROCLAME** élus à la Commission Technique les délégués dans l'ordre de présentation de la liste et déclare la prise d'effet immédiate des nominations correspondantes ainsi qu'il suit :

Membres titulaires :

M. JEANJEAN Claude
M. QUATRE Christian
MME FERRERO Monique
MME BOURDONCLE Catherine
M. CALAFAT Alexis

- **DESIGNE** M. JEANJEAN Claude pour participer au Bureau syndical et y siéger au titre de la vice-présidence de Commission la Technique, comme le prévoit les statuts du Syndicat mixte

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le
Président compte-tenu de
l'envoi en préfecture le

05 AVR. 2017
et de la publication le

05 AVR. 2017

Fait à Montauban, le **05 AVR. 2017**

Le Président,
Jean-Philippe BESIERS



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. Besiers". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.